Mis en ligne le 12 octobre 2022,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20221010-9-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-10-2022
Publication le : 10-10-2022

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 6 octobre 2022

Nombre de membres au Conseil Municipal : 26

qui ont pris part à la délibération : 22

Date de convocation : 30 septembre 2022

L'an deux mil vingt et deux, le six octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Clotilde BERTHIER, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Roberto PASERO, Julie LADRET, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Messieurs Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Florian GRENIER, Laëtitia SERPAGGI, Sébastien GINESTET, Cédric AUGIER, Jean-François RIMET-MEILLE et Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Gérald CANTOURNET.

Le Conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Frank PRESUMEY.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-4.1-159

Modification du tableau des effectifs – Service des Finances

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre du départ à venir par voie de mutation de la Responsable du Service des finances, il convient de lancer le recrutement en vue de son remplacement.

En fonction du candidat retenu, le grade peut varier entre le cadre d'emploi des rédacteurs et le grade d'attaché territorial.

Les postes sont donc ouverts sur les grades correspondant (le poste est déjà créé sur le grade de rédacteur principal 1ère classe, grade actuel de l'agent en poste).

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20221010-9-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-10-2022
Publication le : 10-10-2022

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Direction ou service	Suppression		Création		Date d'effet
	Emploi	Grade	Emploi	Grade	
Direction des ressources humaines	1 emploi à temps complet	Attaché principal territorial			06/10/2022
Direction des finances			1 emploi à temps complet	Attaché principal territorial	06/10/2022
Direction des finances			1 emploi à temps complet	Attaché territorial	06/10/2022
Direction des finances			1 emploi à temps complet	Rédacteur territorial	06/10/2022
Direction des finances			1 emploi à temps complet	Rédacteur Principal 2ème classe	06/10/2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Adopte** la création de l'emploi détaillé ci-dessus,
- **Indique** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 7 octobre 2022
Le Maire

